

ALGER

الجزائر
الجمهورية

Extrait du *Alger républicain*

<http://www.alger-republicain.com/Les-multinationales-imposent-leur.html>

Les multinationales imposent leur diktat au Sahara avec la complicité des autorités algériennes.

- Lutttes sociales en Algérie -
Date de mise en ligne : samedi 20 mars 2010

Description :

Depuis plus de trois ans de jeunes travailleurs se battent pour se faire respecter par les patrons des multinationales qui ont fait du Sahara une zone de non-droit.

Copyright © *Alger républicain* - Tous droits réservés

(28 juin 2008)

Alger républicain

Depuis plus de trois ans de jeunes travailleurs se battent pour se faire respecter par les patrons des multinationales qui ont fait du Sahara une zone de non-droit. Avec la libéralisation de l'économie, des activités juteuses ont été livrées à l'appétit vorace de capitalistes étrangers et d'affairistes nationaux, pour la plupart des hauts-fonctionnaires en retraite (dorée) bien introduits. Le pouvoir a trouvé l'astuce pour éviter la confrontation directe avec les travailleurs : Sonatrach se désengage de beaucoup d'activités déclarées « non-rentables ». Elle évite d'avoir à faire bénéficier les travailleurs des aspects positifs de la convention qui la lie aux travailleurs. Le délestage de ces activités vise tout simplement à réduire à une portion insignifiante la part devant revenir aux travailleurs et à grossir démesurément le gâteau des accapareurs et pilleurs du pays.

En réalité ces activités présentées comme « non-rentables » rapportent gros à travers des surfacturations érigées en procédé « homologué » de repartage des profits et de la rente pétrolière. Il s'agit très souvent de sociétés écrans qui cachent de massifs transferts de devises à l'étranger. Des gens bien protégés se sucent. Les multinationales prennent leur part du dépeçage. En contrepartie le régime algérien s'assure au plan international le soutien d'alliés qui peuvent l'épauler le jour où les travailleurs se mettraient à secouer les chaînes du nouvel esclavage. L'arrogance des multinationales face aux travailleurs ne puise sa force que de la forfaiture d'un système étranger aux principes de justice sociale qui ont mobilisé les travailleurs durant les premières années de l'indépendance.

Les textes qui suivent ont été puisés du site "<http://campagne-eurest.blogspot.com...>"; Leur lecture est édifiante.

Le combat du syndicaliste Yacine Zaïd qu'Alger républicain s'honore d'avoir reçu dans ses locaux doit être soutenu par toute personnes éprise de justice. Licencié pour le simple fait d'avoir défendu les travailleurs, et réclamé comme strict minimum le respect de la réglementation sociale, il subit un harcèlement judiciaire incessant. A ce jour la multinationale continue à le traîner devant les tribunaux pour l'exemple, forte de l'argent amassé par l'effroyable exploitation des travailleurs et de ses complices algériens haut placés.

Les bases d'un rassemblement plus large contre l'exploitation capitaliste sont en train de s'élargir. Les luttes qu'anime Yacine Zaïd et la grève de la faim que mène de son côté pour la dignité et depuis des semaines, Meryem Mehdi, autre victime d'une multinationale insatiable, y contribuent.

(N.B. : les titres et intertitres sont de la rédaction)

AR.

Le Sahara livré au pillage et à l'arbitraire de nouveaux colons.

Dans les dunes à 850 kilomètres au sud est d'Algers, Eurest Support Services, sous-traite la restauration et l'hébergement des ouvriers des champs pétrolifères de Hassi Messaoud pour des compagnies telles que Schlumberger, Halliburton, Repsol, BP, Ciepsa, Burlington ... au total, une vingtaine de multinationales.

Les multinationales imposent leur diktat au Sahara avec la complicité des autorités algériennes.

La filiale de Compass renommée pour son implication dans le scandale des achats des Nations Unies, emploie 1 900 salariés en Algérie. Comme partout dans le monde, ils sont parmi les moins payés et les moins bien considérés. Les salaires sont de l'ordre de 18 000 dinars par mois (environ 185 Euros). Mais ici, le soir venu, on ne rentre pas chez soi. On est obligé de quitter sa famille pour venir travailler dans la forteresse pétrolière où l'activité est continue, jour et nuit.

Les conditions d'hébergement, de nourriture et d'hygiène sont déplorables. Insuffisamment de lits ou de couvertures à partager entre les salariés au repos. Ceux qui assurent la relève sont obligés de passer à la direction avant de connaître leur chantier d'affectation du jour. Mais au-delà, ce sont les brimades et le mépris des expatriés de la direction qui sont les plus intolérables.

Las de ces conditions, Yassine Zaid, 36 ans, Superviseur de Sécurité, décide avec quelques camarades de créer une section syndicale d'entreprise.

ESS refuse catégoriquement de la reconnaître ou de la laisser se réunir dans ses locaux. Elle est donc constituée le 21 décembre 2006 en toute légalité dans les locaux de l'union locale de l'UGTA. Réunis en Assemblée Générale, les adhérents élisent Yassine comme Secrétaire général de la section syndicale.

Employé modèle depuis quatre ans - il a reçu une prime de mérite la veille de l'A.G.- à compter de ce jour, pour lui, les ennuis commencent.

Eurest refuse tout contact avec la section syndicale et déclare la guerre à son Secrétaire général. Le directeur des opérations nie tous les droits de la section syndicale et fait savoir aux employés, et plus spécialement aux plus précaires d'entre eux, que ceux qui défendront leurs droits sociaux en payeront le prix. Les courriers et les demandes d'entretien pour obtenir un bureau et un panneau d'affichage pour la section syndicale restent lettre morte.

La répression anti-syndicale est foudroyante. La direction exerce des pressions assimilables à du harcèlement moral visant à réduire au silence toute expression sur le lieu de travail. Les plus vulnérables retirent leur soutien ...

Appelés en vue de faire respecter les lois, deux Inspecteurs du travail sont reçus par des insultes et l'arrogance. Ils dressent procès-verbal. L'affaire doit être entendue prochainement devant les tribunaux.

" Vous, les Algériens, vous ne méritez pas l'indépendance ! " lance le directeur opérationnel, d'origine belge et de nationalité française, lors d'une soirée dans les locaux de Schlumberger. Propos qui lui valent une interdiction de séjour chez le client exigée par le syndicat de cette entreprise et des poursuites en justice. Le 1er juillet 2007, le Procureur Général de Hassi Messaoud réclame 3 mois de prison ferme et une amende conséquente à son encontre. Mais 15 jours plus tard, il écope à la surprise générale d'une amende de 50 000 dinars.

Dans le dernier épisode, la direction monte une affaire avec des témoignages douteux où le Secrétaire général aurait insulté une responsable hiérarchique. Il est mis à pied sans autre procédure. Privé de travail et de salaire depuis maintenant 4 mois, éloigné de 500 kilomètres de sa famille, Yassine est confronté à un choix difficile : rejoindre son épouse ou défendre l'honneur et la dignité de ses camarades.

(29 septembre 2007)

Le 2 décembre, il a été condamné à une amende de 10 000 dinars (100 Euros) par un tribunal. Accusé d'avoir insulté un responsable hiérarchique, ses témoins ne pouvaient « se libérer de leur travail » pour contribuer à sa défense lors de l'audience qui a eu lieu le 15 novembre. Ceux de la direction n'ont pas eu de tels empêchements. Le

Les multinationales imposent leur diktat au Sahara avec la complicité des autorités algériennes.

juge a bien relevé quelques contradictions dans leurs propos mais le dossier de la défense ne faisait plus le poids.

Yacine Zaïd est à nouveau convoqué devant le juge aujourd'hui à 500 kilomètres de son domicile. Se sentant fort, Eurest a porté plainte contre lui en son nom propre pour « diffamation sur Internet ». Pour avoir révélé les conditions d'emploi des salariés d'un leader mondial de la restauration il risque une condamnation pénale.

(10 décembre 2007)

Décidément, à Eurest Support Services en Algérie, on n'aime pas les syndicalistes. Mais alors pas du tout !

La chasse aux sorcières continue à Hassi Messaoud pour s'assurer que plus aucun salarié ne soit syndiqué ... Plus de six mois après l'avoir licencié, la direction locale dépense des sommes considérables en honoraires d'avocats et d'huissiers pour le terroriser au quotidien.

Suite au rejet par un juge à Hassi Messaoud le 8 janvier dernier d'une plainte pour « diffamation sur Internet », Eurest a réintroduit celle-ci au tribunal 500 kilomètres plus loin au domicile de « l'accusé ». « Je ne peux vivre tranquille que le week-end quand je suis certain que les huissiers ne travaillent pas » déclare Yacine. « Le Directeur des opérations, le DRH et le juriste d'Eurest ont juré de porter plainte contre moi à chaque fois qu'ils trouvent un mot douteux que j'aurai pu écrire ».

(28 juin 2008

Alger républicain

Et la persécution continue en ce mois de février 2010 !

Post-scriptum :

Article publié dans Alger républicain version papier de mars-avril 2010. Disponible dans certains kiosques d'Alger, Tizi Ouzou, Bejaïa, Oran, Constantine.